

Direction de l'accès à l'information, de la gestion documentaire
et de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 10 août 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.232

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 1^{er} août dernier visant à obtenir pour l'année 2022 (ou, à défaut, toutes autres données plus récentes) :

- Le nombre de personnes au Québec avec une maladie neurodégénérative.

Nous vous informons que nous ne pouvons répondre entièrement à votre demande telle que formulée. Le ministère ne détient pas de documents présentant le nombre de personnes atteint d'une maladie neurodégénérative. L'explication provient du fait que la définition d'une telle maladie peut être très englobante et peut comprendre : la maladie d'Alzheimer et les affections apparentées, la maladie de Parkinson, la sclérose latérale amyotrophique, l'ataxie héréditaire, la maladie de Huntington, la maladie à corps de Lewy, l'amyotrophie spinale, la sclérose en plaques, etc.

Nous détenons toutefois un document que nous vous partageons présentant les données de 2020-2021 relatif aux troubles neurocognitifs majeurs (TNCM) dont fait partie la maladie d'Alzheimer. Le document ne dresse donc pas un portrait des maladies neurodégénératives, mais seulement une de ses composantes.

Vous trouverez, annexé à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1).

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p.j.